|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/6/25 |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 12 septembre 2018 |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Sixième session**

**Genève, 15 – 19 octobre 2018**

Rapport de l’Équipe d’experts chargée de l’accès public à l’information en matière de brevets sur la tâche n° 52.

*Document établi par l’Équipe d’experts chargée de l’accès public à l’information en matière de brevets*

## Généralités

1. Le Comité des normes de l’OMPI (CWS), à la reprise de sa quatrième session tenue en mars 2016 a pris note de la demande du Groupe de documentation sur les brevets (PDG) et des informations qu’il a transmises concernant les exigences relatives aux registres nationaux et régionaux des brevets. Le CWS est convenu, en particulier, de recenser les pratiques des offices de propriété industrielle sur le contenu, les fonctions et les futurs projets concernant leurs registres de brevets (voir l’annexe III du document CWS/4BIS/6).
2. À sa cinquième session tenue à Genève du 29 mai au 2 juin 2017, le CWS a créé une tâche n° 52 “Enquête sur le contenu et les fonctionnalités des systèmes destinés à assurer l’accès à l’information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle, ainsi que sur leurs plans futurs en ce qui concerne leurs pratiques en matière de publication; établir des recommandations concernant des systèmes destinés à assurer l’accès à l’information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle” (voir les paragraphes 94 à 96 du document CWS/5/22).
3. Le CWS a également créé l’Équipe d’experts chargée de l’accès public à l’information en matière de brevetspour mener à bien la tâche n° 52 et a désigné le Bureau international comme responsable de l’équipe d’experts. Le CWS a prié l’équipe d’experts nouvellement établie de tenir compte des enseignements tirés de la gestion du portail d’accès aux registres des brevets et des résultats des travaux de l’équipe d’experts sur la situation juridique (voir les paragraphes 97 à 100 du document CWS/5/22).
4. L’Équipe d’experts chargée de l’accès public à l’information en matière de brevets a entamé ses travaux en septembre 2017 et, à ce jour, 32 experts désignés par les offices de propriété intellectuelle des pays ci-après : CL, CN, DE, GB, Bureau international, IN, JP, KR, RU, SK et UA, et des groupes industriels, à savoir la Confederacy of Patent Information User Groups (CEPIUG) et le Groupe de documentation sur les brevets, participent aux débats de l’Équipe spéciale.

## Projet de questionnaire aux fins de l’enquête

1. Conformément à la décision prise par le CWS, l’Équipe d’experts a tenu cinq séries de discussions en vue d’élaborer une proposition pour le questionnaire sur le contenu et les fonctions des systèmes destinés à assurer l’accès à l’information en matière de brevets accessible au public. Le projet final du questionnaire est reproduit à l’annexe du présent document pour examen et approbation par le CWS.
2. La proposition de projet de questionnaire comprend six éléments :
	1. les coordonnées de la personne chargée de remplir le questionnaire;
	2. Comment les utilisateurs peuvent avoir accès à l’information (aux systèmes d’information) en matière de brevets des offices de propriété intellectuelle;
	3. quels sont les contenus disponibles grâce à l’information (aux systèmes d’information) en matière de brevets;
	4. les fonctions des systèmes fournis par l’office et celles qu’il souhaite utiliser dans les systèmes des autres offices;
	5. l’aide aux utilisateurs, et
	6. les projets futurs de l’office de propriété intellectuelle concernant l’information (les systèmes d’information) en matière de brevets et le domaine dans lequel l’OMPI devrait formuler des recommandations.

## Programme de travail

1. L’Équipe d’experts propose le programme de travail ci-dessous pour l’exécution de la tâche n° 52.

| Action | Résultat escompté | Date prévue |
| --- | --- | --- |
| Présentation à la sixième session du CWS du rapport sur l’état d’avancement, notamment un projet de questionnaire final concernant les systèmes destiné à assurer l’accès public à l’information en matière de brevets.  | Il est prévu que le CWS examine et approuve le projet de questionnaire à la présente session. | Octobre 2018 |
| Réalisation de l’enquête à l’aide du questionnaire approuvé [*Note : le Secrétariat étudiera la possibilité d’utiliser un outil d’enquête en ligne*] | Le Secrétariat diffusera une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à participer à l’enquête. | Décembre 2018 |
| Collecte et analyse des réponses au questionnaire | Les offices de propriété intellectuelle répondront aux questions de l’enquête et l’Équipe d’experts analysera les résultats de l’enquête. | Mars 2019 |
| Établissement d’un rapport sur les résultats de l’enquête | L’Équipe d’experts établira un résumé des résultats de l’enquête et proposera de nouvelles mesures à prendre pour examen à la septième session du CWS. | Septième session du CWS |

1. *Le CWS est invité*
	1. *à prendre note du contenu du présent document;*
	2. *à examiner et approuver le projet de questionnaire, tel que reproduit à l’annexe du présent document; et*
	3. *à prier le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à participer à l’enquête, visée au paragraphe 7.*

[L’annexe suit]